

Recueil

DES ACTES ADMINISTRATIFS

2016

CONSEIL DÉPARTEMENTAL



SOMMAIRE

I - Compte rendu analytique de la séance du Conseil Départemental

* Séance du 5 Décembre 2016

5

I - Compte rendu analytique de la séance du Conseil départemental

Séance du 5 décembre 2016

Direction Générale Adjointe Ressources
Service des Assemblées

☎ : 04.75.66.77.15

Réf. : CC/AL

PRIVAS, le 5 Décembre 2016

**COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA SEANCE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 5 DECEMBRE 2016**

DECISION MODIFICATIVE N°3 et DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

- Séance publique

Le Lundi 5 décembre 2016, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Départemental de l'Ardèche, dûment convoqués le 2 Novembre 2016 en séance publique par Monsieur le Président Hervé SAULIGNAC, se sont réunis à l'Hôtel du Département, Salle Paul Ribeyre, sous la présidence de Monsieur Hervé SAULIGNAC.

Conseillers Départementaux en exercice : 34

Secrétaire de séance : Mme Camille JULLIEN

Décision Modificative n°3

Présents :

ALLEGRESDE Laurence, BARBATO Stéphanie, BASTIDE Bérengère, BOURJAT Laëtitia, BUIS Sabine, CHAREYRE Sandrine, CHAZE Max, COTTA Robert, DALVERNY Jérôme, DUBAY Jacques, DUBOIS Sylvie, DUCHAMP Denis, Martine FINIELS, FOUR Christine, GAUCHER Sylvie, JULLIEN Camille, L'HERMINIER Raoul, MALFOY Christine, PALIX Dominique, PEVERELLI Olivier, PLENET Simon, QUENETTE Marc-Antoine, ROCHE Bernadette, ROYER Brigitte, SAULIGNAC Hervé, SAUSSET Frédéric, SERRE Laëtitia, TERRASSE Pascal, UGHETTO Laurent, VENTALON Anne, WEISS Maurice

Absents excusés :

CONSTANT Jean-Pierre (Pouvoir donné à Anne VENTALON)
FEROUSSIER Christian (Pouvoir donné à Martine FINIELS)
VALLON Jean-Paul (Pouvoir donné à Laëtitia BOURJAT)

Débat d'Orientations Budgétaires

Présents :

ALLEFRESDE Laurence, BARBATO Stéphanie, BASTIDE Bérengère, BOURJAT Laëtitia, BUIS Sabine, CHAREYRE Sandrine, CHAZE Max, COTTA Robert, DALVERNY Jérôme, DUBOIS Sylvie, DUCHAMP Denis, Martine FINIELS, FOUR Christine, GAUCHER Sylvie, JULLIEN Camille, L'HERMINIER Raoul, MALFOY Christine, PALIX Dominique, PEVERELLI Olivier, PLENET Simon, QUENETTE Marc-Antoine, ROCHE Bernadette, ROYER Brigitte, SAULIGNAC Hervé, SAUSSET Frédéric, SERRE Laëtitia, TERRASSE Pascal, UGHETTO Laurent, VALLON Jean-Paul, VENTALON Anne, WEISS Maurice

Absents excusés :

CONSTANT Jean-Pierre (Pouvoir donné à Anne VENTALON)
DUBAY Jacques (Pouvoir donné à Sylvie GAUCHER)
FEROUSSIER Christian (Pouvoir donné à Martine FINIELS)



Mme Camille JULLIEN ayant été désignée en tant que Secrétaire de séance, M. le Président du Conseil Départemental précise que l'ordre du jour de cette séance porte sur :

A - Décision Modificative n°3

- Présentation de la Décision Modificative n°3
- Examen des rapports et projets de délibérations
- Débat et vote de la DM.3

12h00 : En présence de M. le Préfet de l'Ardèche, Présentation de la démarche d'élaboration du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public

B - Débat d'Orientations Budgétaires

- Orientations Budgétaires 2017
- Situation et orientations de développement durable
- Rapport Egalité Femmes-Hommes



Après l'hommage rendu par le Président du Conseil Départemental en la mémoire de Marc BOLOMEY, ancien Conseiller général du canton de La Voulte, décédé le 30 octobre dernier, une minute de silence a été observée par les membres de l'Assemblée Départementale.



A/ DECISION MODIFICATIVE N°3

Après le discours introductif du Président du Conseil départemental et la présentation du Budget Supplémentaire par Mme Bérengère BASTIDE (Intervenant : M. QUENETTE), l'Assemblée a pris les décisions suivantes :

5.1 – POLITIQUE DEPARTEMENTALE D'INSERTION – Rapporteur : Denis DUCHAMP

A l'unanimité,

Approuve l'avenant à convention annuelle 2016 portant sur les aides départementales accordées à TRIMARAN porteuses d'A .C.I, dans le cadre de la réforme de l'I.A.E selon le projet figurant en annexe 1.

Autorise le président du Conseil Départemental à signer au nom du Département le dit avenant à la convention annuelle portant sur les aides départementales additionnelles accordées à TRIMARAN porteuse d'A .C.I nommées ci-dessus.

Approuve l'attribution d'une aide additionnelle au titre :

- de **l'aide légale** au poste dans le cadre des contrats à durée déterminée d'insertion (CDDI) à l'attention de l'association TRIMARAN porteuse d'Ateliers Chantiers d'Insertion, intervenant auprès des salariés en insertion allocataires du RSA, dans le cadre du prolongement de leurs parcours d'insertion **soit 8 460 € pour 18 mois**
- de **l'aide extra** légale d'un montant de 3 373.92 € au prorata de l'aide légale (18 mois x 187.44 €) comme prévu dans la convention initiale.

Approuve l'avenant à convention annuelle 2016 à la CAOM portant sur le nombre de contrats unique d'insertion (CUI-CAE) selon le projet figurant en annexe 2.

Autorise le président du Conseil Départemental à signer au nom du Département le dit avenant à la CAOM 2016.

6.3 – IGN – PARTENARIAT RELATIF A LA REALISATION DU REFERENTIEL OCS-GE

Rapporteur : Maurice WEISS

A l'unanimité,

Attribue 10 000 € à l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN) pour réaliser le référentiel OCS-GE à l'échelle de l'Ardèche.

Approuve la convention partenariale relative à la réalisation du référentiel OCS-GE sur le Département de l'Ardèche (annexe 1) et **autorise** le Président à la signer.

Les crédits nécessaires au règlement de cette dépense seront prélevés sur le chapitre 916 sous-fonction 68 du budget départemental.

7.4 – GARANTIES D'EMPRUNTS LOGEMENTS SOCIAUX NOUVEAU REGLEMENT

Rapporteur : Robert COTTA

A l'unanimité,

Abroge le règlement d'octroi des garanties d'emprunts pour la réalisation de logement sociaux du 29 janvier 2013,

Adopte le nouveau règlement d'octroi des garanties d'emprunts du Département pour la réalisation de logements sociaux, annexe 1.

Ce nouveau règlement s'appliquera aux dossiers de demande de garanties d'emprunts déposés à compter du 1^{ER} janvier 2017.

9.5 – FILIERE AGROALIMENTAIRE ET BOIS

Rapporteurs : Laurent UGHETTO et Bernadette ROCHE

A l'unanimité,

1^{ère} délibération : Abattoir de Privas (9.5.1) - Rapporteur : Laurent UGHETTO

Attribue une subvention de 32 161 € à la Commune de Privas pour la réalisation d'un programme d'investissement visant la modernisation de son abattoir.

Cette subvention représente 10 % d'une dépense éligible évaluée à 321 612 €.

Autorise le Président du Département à signer la convention attributive de subvention présentée en annexe 1.

Les crédits nécessaires au règlement de cette dépense seront prélevés sur le chapitre 919 sous fonction 93 (programme ADE 2016-1) du budget départemental.

2^{ème} délibération : Abattoir d'Aubenas (9.5.2) - Rapporteur : Laurent UGHETTO

Attribue une subvention de 49 958 € à la Commune d'Aubenas pour la réalisation d'un programme d'investissement visant la modernisation de son abattoir.

Cette subvention représente 9,38 % d'une dépense éligible évaluée à 532 773 €.

Autorise le Président du Département à signer la convention attributive de subvention présentée en annexe 2.

Les crédits nécessaires au règlement de cette dépense seront prélevés sur le chapitre 919 sous fonction (programme ADE 216-1) du budget départemental.

3^{ème} délibération : SARL CUOQ Jean-Marie (9.5.3) - Rapporteur : Bernadette ROCHE

Attribue une subvention de **43 425 €** à la SARL CUOQ Jean Marie Exploitation Forestière pour l'acquisition d'un porteur forestière sur la Commune de Borée.

La subvention du Département représente 15% d'une dépense éligible plafonnée à 289 500 € HT.

Autorise le Président à signer la convention attributive de subvention présentée en annexe n° 3.

Les crédits nécessaires au règlement de cette dépense seront prélevés sur le chapitre 919 sous fonction 93 (programme ADE 2016-1) du budget départemental.

4^{ème} délibération : EIRL POYET Laurent (9.5.4) - Rapporteur : Bernadette ROCHE

Attribue une subvention de **42 000 €** à l'EIRL POYET Laurent pour l'acquisition d'un débusqueur équipé d'une grue et d'un grappin sur la Commune de Mars.

La subvention du Département représente 15% d'une dépense éligible plafonnée à 280 000 € HT.

Autorise le Président à signer la convention attributive de subvention présentée en annexe n° 4.

Les crédits nécessaires au règlement de cette dépense seront prélevés sur le chapitre 919 sous fonction 93 (programme ADE 2016-1) du budget départemental.

0.2 – INGENIERIE PUBLIQUE : CREATION D'UN RESEAU DEPARTEMENTAL ET RENFORCEMENT DU CATALOGUE DES OFFRES AUX COLLECTIVITES

Rapporteur : Laurent UGHETTO

A l'unanimité,

Approuve la création d'un réseau départemental d'ingénierie publique, constitué par le Département et ses partenaires, SDEA, CAUE, Ardèche Habitat et ADT.

Approuve la désignation de cette ingénierie publique en trois grands domaines que sont le conseil amont, l'assistance opérationnelle et l'animation territoriale

Approuve l'évolution du cadre d'intervention s'agissant de l'assistance opérationnelle au profit des communes et EPCI ardéchois,

Approuve la mise en place progressive de ces nouvelles dispositions à compter du 1^{er} janvier 2017, au profit des communes et EPCI qui en exprimeront le besoin,

Approuve, s'agissant du domaine des routes et déplacements, la convention de mutualisation de services départementaux auprès du syndicat départemental d'équipement de l'Ardèche et autorise le Président du Conseil Départemental à la signer,

Approuve l'avenant-type à la mission d'assistance technique passée avec les communes en vue de limiter, à compter du 1^{er} janvier 2017, l'assistance apportée par le Département à la mission de base telle que précédemment définie et autorise le Président du Conseil Départemental à signer au nom du Département les conventions établies à partir de ces conventions cadres,

Approuve l'avenant-type à la mission d'assistance technique passée avec les communautés de communes en vue de limiter, à compter du 1^{er} janvier 2017, l'assistance apportée par le Département à la mission de base telle que précédemment définie et autorise le Président du Conseil Départemental à signer au nom du Département les conventions établies à partir de ces conventions cadres,

0.8 – DISPOSITIONS FINANCIERES DIVERSES – Rapporteur : Bérengère BASTIDE

A l'unanimité,

1^{ère} délibération : Bases Montagne Ardéchoise (0.8.1)

Approuve le transfert d'immobilisations à titre gratuit entre le Département et la Commune de Borée, ainsi que les opérations comptables pour ordre décrites en annexe 1,

Décide la sortie comptable de l'actif concernant la base du Genestou située sur la commune de Borée, du budget annexe des bases de la Montagne ardéchoise,

Approuve le transfert d'immobilisations à titre gratuit entre le Département et l'ADSEA, ainsi que les opérations comptables pour ordre décrites en annexe 2,

Décide la sortie comptable de l'actif concernant la base de l'Areilladou située sur la commune de Mezilhac, du budget annexe des bases de la Montagne ardéchoise :

- Si la procédure de cession intervient avant la fin des opérations de l'exercice 2016, en constatant sa cession à titre gratuit sur le budget annexe des Bases de la Montagne ardéchoise,
- Si la procédure de cession intervient après la fin des opérations de l'exercice 2016, par transfert de l'actif au budget principal de la collectivité pour constatation en 2017 des opérations de cession directement sur le budget principal,

Décide de procéder aux régularisations comptables des immobilisations décrites en annexe 3,

Approuve la clôture du budget annexe des Bases de la Montagne ardéchoise au 31 décembre 2016 et autorise toute opération comptable nécessaire à cette clôture.

2^{ème} délibération : Nominations au Conseil d'Administration du collège des Trois Vallées de La Voulte sur Rhône (0.8.2)

Procède aux désignations suivantes pour le Conseil d'administration du collège Les Trois Vallées de La Voulte-sur-Rhône :

En qualité de titulaires : M. Christian FEROUSSIER et Mme Geneviève PEYRARD.

En qualité de suppléants : M. Hervé COULMONT et Mme Martine FINIELS.

0.9 – RENDU COMPTE DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT

Rapporteur : Bérengère BASTIDE

A l'unanimité,

PREND ACTE des décisions prises par le Président du Conseil Départemental pour la période du 1^{er} juillet 2016 au 30 septembre 2016, dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties par le Conseil Départemental, selon annexes jointes.



Ensuite, l'Assemblée Départementale a adopté à la Majorité la Décision Modificative n°3
(Intervenant : M. QUENETTE)

Pour : 24 - Groupe Majorité Départementale de Gauche

Abstentions : 10 - Groupe Ardèche Avenir



En présence de M. le Préfet de l'Ardèche, M. Alain TRIOLLE,

Il a été procédé à la **présentation de la démarche d'élaboration du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public** - Rapporteur : Sabine BUIS

(Intervenant : M. L'HERMINIER)



B/ DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

0.1 – ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2017 – Rapporteur : Bérengère BASTIDE
(Présentation d'un diaporama)

A l'Unanimité,

Donne acte au Président du Conseil Départemental de la tenue du débat d'Orientations Budgétaires 2017 (cf. rapport du Président en annexe jointe).

0.3 – RAPPORT ANNUEL DE DEVELOPPEMENT DURABLE – SITUATION ET ORIENTATIONS
Rapporteur : Christine MALFOY

A l'Unanimité,

Prend acte du rapport présenté par le Président du Conseil Départemental relatif à la situation de la Collectivité en matière de développement durable.

0.2 – EGALITE FEMMES-HOMMES – Rapporteur : Bérengère BASTIDE

A l'Unanimité,

Prend acte de la présentation du rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, préalablement aux débats sur le projet de budget 2017.



L'ordre du jour de la séance étant épuisé, la séance a été levée le Lundi 5 Décembre 2016 à 15h54.

**LES ANNEXES SONT CONSULTABLES AU POLE ASSEMBLEES
ET DANS LES SERVICES INSTRUCTEURS**

**POUR COPIE CONFORME AUX ORIGINAUX
DÉPOSÉS À LA DIRECTION GÉNÉRALE
DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX**

**Pour le Président,
Le Directeur Général
des Services Départementaux**

Christophe LAFOUX